

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°93/2023

OBJET : FINANCES- Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 et du Conseil Départemental - acquisition de TBI

L'an deux mille vingt-trois, le 08 du mois de décembre à 10 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de *Monsieur Robert NARDELLI*, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire, Martine DUNOYER DE SEGONZAC/Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI / Sophie ESPOSITO/ Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI, Jean QUENCEZ adjoints/Christine DECORDIER /Kathy NICOLAS/ Sabrina DIVRY/ conseillers municipaux délégués, / Bouabdallah LAFTAS/ Vanessa BEAUJEAUD /Françoise DAMILANO/Romain BIANCHI conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Philippe MINEUR par Alexandra GHIGI-RUSSO/ Xavier JARJANETTE Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Thierry VISSIAN par Robert NARDELLI/ Michael TRUCCHI par Martine DUNOYER DE SEGONEZAC/ Nathalie DIGANI par Serge DIGANI/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Catherine DINI

ABSENTS : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Maeva THOMMERET, Stephen VIALE, Clorinde MARCONI

Secrétaire de séance : Vanessa BEAUJEAUD

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article 157 de la loi des Finances,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la réalisation de cet achat et de solliciter l'aide financière auprès du Conseil Départemental et auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 (dotation d'équipement des territoires ruraux), selon le plan de financement présenté comme suit :

Montant HT :	16 948.00 € HT
Etat DETR 2024 :	10 168.80 €
Conseil Départemental :	2 034.00 €
Part communale :	4 745.20 €

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser la réalisation de cette opération
- D'approuver le plan de financement présenté
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 et du Conseil Départemental

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 15 Votants : 21 Absents : 6 Procurations : 6 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

Fait à Drap, le 08 décembre 2023

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 11/12/2023

Affichage en mairie le : 12/12/2023

